



Le budget : rigueur et solidarité

Pour Blénod, l'année budgétaire 2011 s'annonce aussi difficile que les précédentes.

La réforme des collectivités territoriales mise en place par le gouvernement entérine malheureusement plusieurs mauvaises nouvelles pour les communes, dont le gel des dotations de l'État : les communes payent de cette manière la réduction de la dette de l'État.

A travers l'intercommunalité, la réforme de la fiscalité locale aura également une incidence pénalisante sur nos budgets à venir : la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson perçoit en effet la Contribution Économique Territoriale qui a remplacé la Taxe Professionnelle Unique et elle nous en reverse une part. Si pour 2011, nous sommes assurés d'un montant de recettes équivalent à celui de 2010, pour les années suivantes, c'est le flou le plus total.

Pas d'endettement nouveau

Ma crainte est que, pour faire face à l'inflation et aux besoins croissants des habitants, les communes soient obligées, pour augmenter leurs recettes, d'utiliser les deux leviers qui leur resteront : la Taxe d'Habitation et la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Une solution dangereuse qui signifierait un transfert de la fiscalité vers les ménages, alors que les difficultés de la vie quotidienne et le chômage croissent.

C'est en tenant compte de ce contexte politique et de la situation sociale de Blénod, que nous avons donc élaboré ce budget 2011. Avec une ligne directrice simple : éviter tout emprunt nouveau (comme en 2010) et encadrer strictement les dépenses de fonctionnement.

Cette rigueur de gestion nous permet de retrouver de l'autofinancement mais aussi de maintenir une solidarité sociale forte : l'aide aux familles pour la rentrée scolaire, des services abordables pour tous, et des subventions soutenant l'activité des clubs et associations en sont quelques exemples. Tout cela sans augmentation des taux d'imposition locale.

Guy Souhait
Maire de Blénod

Budget 2011 : maîtrise des dépenses, pas de hausse des taux d'impôts

Le budget primitif 2011 de la commune a été adopté le 17 mars dernier par le conseil municipal, à l'unanimité moins 4 abstentions. Il se monte à 11 360 384 € dont environ les 2/3 en fonctionnement et 1/3 en investissement.



- ▶ Fonctionnement : 7 282 070 € (64,1%)
- ▶ Investissement : 4 078 314 € (35,9%)

FONCTIONNEMENT

- **Les recettes : 7 282 070 €**
- Impôts des ménages et taxes diverses : 1 296 674 € (17,81 %)
- Taxe d'habitation, taxe foncière des propriétés bâties, taxe foncière des propriétés non bâties et taxe additionnelle sur les droits de mutation.
- Compensation de l'ex-TPU et dotation de solidarité communautaire : 4 280 164 € (58,77%)
- La TPU (taxe professionnelle unique), payée par les entreprises et les professions libérales, a été supprimée en 2009 par le gouvernement et remplacée par la CET (Contribution Économique Territoriale). Pour 2011, les collectivités en percevront le produit, avec la garantie d'un niveau de recettes égal à 2010. Depuis 2002, la Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson perçoit cette taxe et en reverse une part à chaque commune adhérente.
- Dotations et participations : 688 727 € (9,46%)
- Provenant pour l'essentiel de l'État et d'organismes comme la CAF (contrat enfance), elles sont en diminution régulière (-8% par rapport à 2010).
- Produits des services : 329 405 € (4,52%)
- Ce sont les participations payées par les usagers des services municipaux.
- Produits divers : 184 800 € (2,54%)
- Dont les revenus des immeubles communaux (loyers)
- Atténuations de charges : 105 000 € (1,44%)
- Produits exceptionnels et financiers : 23 276 € (0,32%)
- Opérations d'ordre : 3 000 € (0,040%)
- Excédent de fonctionnement reporté : 371 024 € (5,10%)

■ Les dépenses : 7 282 070 €

- Services et prestations, entretien et maintenance des équipements et bâtiments (dont les écoles). Les charges de personnel (Commune, hors CCAS) sont incluses dans ces chiffres et représentent 46,7% des dépenses totales de fonctionnement (moyennes régionale et nationale entre 49 et 50 % pour la strate 3500 à 5000 habitants).
- Administration et services généraux : 3 214 376 € (44,14%)
- Culture, sport, jeunesse : 1 556 006 € (21,37%)
- Social, santé, famille, logement : 213 079 € (2,92%)

- Enseignement, formation : 647 784 € (8,9%)
- Aménagement, services urbains, environnement, action économique : 535 147 € (7,35 %)
- Sécurité et salubrité publique : 91 667 € (1,26 %)
- Divers (intérêts des emprunts, charges exceptionnelles, dotations aux amortissements) : 707 213 € (9,71%)
- Virement à la section d'investissement : 316 798 € (4,35%)

INVESTISSEMENT

- **Les recettes : 4 078 314 €**
- Subventions : 42 450 €
- Immobilisations corporelles (vente de terrains Longues Rayes) : 400 000 €
- Amortissement des immobilisations (biens mobiliers, matériels, frais d'étude) : 301 000 €
- Recettes financières (fonds de compensation de la TVA, taxe locale d'équipement) : 150 298 €
- Opérations patrimoniales : 103 322 €
- Restes à réaliser 2010 : 50 692 €
- Virement de la section de fonctionnement : 316 798 €
- Résultat reporté de l'exercice précédent : 2 713 754 €

- **Les dépenses : 4 078 314 €**
- Équipements et projets (bâtiments, voiries etc.) : 1 190 187 €
- Matériel, outillage et mobilier, frais divers : 254 100 €
- Remboursement des emprunts (capital) : 1 736 500 €
- Opérations d'ordre : 106 322 €
- Restes à réaliser 2010 : 791 205 €

● **Principales dépenses d'investissement** : poursuite des travaux Cités Saint-Epvre, remboursement du prêt-relais contracté pour l'enfouissement de la ligne 63KV (recette correspondante assurée par la vente des terrains Longues Rayes), réfection de la rue Président-Coty, isolation et mise aux normes d'accessibilité de l'école Arthur-Rimbaud, rénovation du mur du cimetière...

IMPÔTS LOCAUX : PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

Le conseil municipal a maintenu pour 2011 les taux communaux de l'imposition locale fixés l'an dernier (voir ci-dessous). Les élus ont pris cette décision avec le souci de ménager le pouvoir d'achat des habitants, dont une partie continuera de bénéficier des abattements familiaux qui sont maintenus.

La commune n'encaisse plus que les impôts communaux payés par les ménages : taxe d'habitation (TH), taxe foncière sur les propriétés bâties (FB), taxe foncière sur le foncier non bâti (FNB). Ces trois taxes ne représentent plus que 16,21% des recettes de fonctionnement de la commune. La majeure partie (près de 59%) provient des dotations de compensation et de solidarité communautaires, versées par la Communauté de Communes du pays de Pont-à-Mousson,

	Blénod	Moyenne nationale
TH :	9,28	14,97
FB :	10,27	19,32
FNB :	36,12	45,50

Cinéma Ciné Vilar

★ **The fighter**
De David O. Russell
• Dimanche 22 mai, à 16 h 30
• Lundi 23 mai, à 20 h 45

★ **Je n'ai rien oublié**
De Bruno Chiche
• Samedi 28 mai, à 16 h 30 et 20 h 30
• Dimanche 29 mai, à 20 h 30

★ **Titeuf**
De Zep (animation)
• Samedi 28 mai, à 14 h 30
• Dimanche 29 mai, à 14 h 30

★ **Tous les chats sont gris**
De Aleksí Salmenperä
• Dimanche 29 mai, à 16 h 30
• Lundi 30 mai, à 20 h 45

★ **True grit**
De Ethan Coen et Joel Coen
• Lundi 2 mai à 20 h 45

★ **La ligne droite**
De Régis Wargnier
• Samedi 7 mai, à 16 h 30 et 20 h 30
• Dimanche 8 mai, à 20 h 30

★ **Le voleur de lumière**
De Aktan Arým Kubat
• Dimanche 8 mai, à 16 h 30
• Lundi 9 mai, à 20 h 45

★ **Tous les soleils**
De Philippe Claudel
• Samedi 14 mai, à 16 h 30 et 20 h 30
• Dimanche 15 mai, à 20 h 30

★ **Revenge**
De Susanne Bier
• Dimanche 15 mai, à 16 h 30
• Lundi 16 mai, à 20 h 45

★ **Chez Gino**
De Samuel Benchetrit
• Samedi 21 mai, à 16 h 30 et 20 h 30
• Dimanche 22 mai, à 20 h 30

Inscriptions dans les écoles : mode d'emploi



Écoles maternelles

Sont concernés les enfants nés en 2009 et les enfants non encore scolarisés, nés en 2006, 2007 et 2008 (*inutile de réinscrire un enfant déjà scolarisé*).

→ Pré-inscription

En mairie, **le mercredi 4 et le jeudi 5 mai**, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, avec le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

La pré-inscription est également obligatoire si la scolarisation doit avoir lieu en cours d'année (*après les vacances de Toussaint et de Noël uniquement*).

→ Inscription

→ À l'école Jacques-Prévert,

le lundi 16 mai, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

→ À l'école Louise-Michel, **le lundi 16 mai**, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, ou **le mardi 17 mai**, de 16 h 30 à 18 h 30.

Apporter le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, un certificat médical d'aptitude à l'école, un justificatif de domicile et la fiche fournie en mairie.

École élémentaire

(*Louis-Aragon et Arthur-Rimbaud*)

Pour les enfants précédemment scolarisés dans les écoles maternelles Louise-Michel et Jacques-Prévert

et les nouveaux arrivants (*enfants non scolarisés à Blénod*), l'inscription se fera au bâtiment Arthur-Rimbaud, rue Saint-Guérin, **le lundi 16 et le mardi 17 mai**, pendant les heures de classe. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.

À NOTER : **uniquement pour les nouveaux arrivants (enfants non scolarisés à Blénod)**, une pré-inscription devra être faite auparavant en mairie, **le mercredi 4 mai ou le jeudi 5 mai**, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Se munir du livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile.



Guy Souhait et Gilberte Kieffer ont accueilli les nouveaux électeurs en compagnie des membres du conseil municipal d'enfants

Une manifestation républicaine : la remise de la carte d'électeur

Depuis 1997, la loi impose, pour les jeunes gens ayant atteint l'âge de 18 ans, leur inscription automatique sur les listes électorales.

Sans être pionnière, la ville de Blénod a instauré, dès 2003, une cérémonie républicaine de remise des cartes d'électeur, pour bien marquer ce passage à la

qualité de citoyen. Le Président de la République de l'époque avait invité les maires à l'instituer seulement en novembre 2006.

Le samedi 26 mars dernier, les jeunes majeurs ont donc été invités par les élus du conseil municipal de Blénod et les membres du conseil municipal d'enfants, à participer à cette

cérémonie. Gilberte Kieffer, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à la citoyenneté, avec le maire, Guy Souhait, ont évoqué les principes fondamentaux de la République et de la démocratie.

Les nouveaux électeurs (une quinzaine avaient répondu à l'invitation) ont ensuite signé leur carte, se sont vus remettre un exemplaire de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que le Livret du citoyen et ont pu discuter autour d'un "pot" amical avec leurs aînés.

➔ Défibrillateurs : augmenter les chances de survie



• La commune de Blénod a récemment équipé trois de ses installations d'un défibrillateur semi-automatique, appareil portable fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Les lieux disposant d'un défibrillateur sont :

- l'infirmerie du Stade des Fonderies
- le Foyer Ambroise-Croizat
- la salle polyvalente du Centre Michel-Bertelle.

Des panneaux de signalisation indiquent la présence des appareils qui sont installés dans des armoires équipées d'alarme sonore pour dissuader les éventuels curieux.

Le Centre culturel Pablo-Picasso et la bibliothèque Jean-Jaurès ont été également dotés de ces appareils, par la Communauté de communes du Pays de Pont-à-Mousson.

➔ Allan et les artistes en herbe



• Allan Tom Trau, artiste en résidence à la Galerie des Arts, est intervenu, en mars dernier, auprès des élèves de grande section des écoles maternelles Louise-Michel et Jacques-Prévert. M. Gurtner et Mme Olivier, directeurs respectifs des écoles, ont accueilli le projet du service culturel à bras ouvert et les petits s'y sont engouffrés avec un plaisir évident ! Petites mains et petits pieds se sont trempés allègrement dans les pots de peinture, les enfants peignant par exemple avec des objets recyclés (boîtes en carton ou bouteilles en plastique). Les parents ont été conviés à découvrir les œuvres réalisées par leur progéniture le 15 avril dernier à la Galerie des Arts, lors du décrochage de l'exposition d'Allan Tom Trau.

➔ 80 € pour un premier départ en vacances

• Le conseil municipal a décidé d'accorder une aide de 80 € par enfant partant en vacances pendant l'été 2011. Piloté par la Jeunesse au Plein Air (JPA), le dispositif d'"Aide au 1er départ en centre de vacances" permet aux enfants et aux adolescents de bénéficier de vacances en séjour collectif à tarif réduit. Il est financé par le Conseil général de Meurthe-et-Moselle, le Conseil régional de Lorraine, la CAF de Meurthe-et-Moselle et la commune.

LES ÉCHOS DE LA CITÉ

➔ Passeports, cartes d'identité

• Pensez dès à présent à faire les démarches pour vos demandes de passeport, de carte d'identité ou d'autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs qui partent à l'étranger sans leurs parents). Les imprimés sont disponibles en mairie.

➔ Concours des maisons fleuries



• Les inscriptions pour le "Concours communal 2011 des maisons fleuries" seront prises du 16 mai au 10 juin au Centre technique municipal (tél. : 03 83 80 43 32).

➔ Classe verte à Pexonne

• Une classe de l'école maternelle Louise-Michel, avec son enseignant, M. Gurtner, se rendra, comme chaque année, au centre de vacances La Combelle à Pexonne (Meurthe-et-Moselle) du 14 au 17 juin prochain. Une convention pour l'organisation de ce séjour a été passée avec l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public : la commune prend en charge environ 80% du coût du séjour.

➔ Stages multisports en juillet



• Toujours très prisés, deux stages multisports sont organisés par la commune cet été pour les enfants âgés de 7 à 13 ans. Encadrés par le service municipal des sports, ils se dérouleront du 4 au 8 juillet (1er stage - 40 enfants) et du 11 au 15 juillet (2e stage - 30 enfants). Les inscriptions (pour les Bellédoniens) se feront en mairie : le samedi 11 juin de 9 h à 11 h (pour le 1er stage) et le samedi 18 juin de 9 h à 11 h (pour le 2e stage). Les jeunes de Blénod n'ayant pas participé au stage d'avril seront prioritaires. Pour les non-Bellédoniens, inscriptions à partir du lundi 20 juin, dans la limite des places disponibles.

LES ASSOCIATIONS ET LES CLUBS : SUBVENTIONS 2011

Les subventions de fonctionnement suivantes ont été votées lors du conseil municipal du 17 mars 2011.

■ ASSOCIATIONS DIVERSES

- ▶ Amicale des donneurs de sang : 400 €
- ▶ Association de chasse ACCA : 350 €
- ▶ Association des Gravier : 210 €
- ▶ Blénod Animation Loisirs (toutes sections) : 3500 €
- ▶ Ensemble Wieliczka : 4800 €
- ▶ ACPG-CATM-TOE (anciens combattants) : 300 €
- ▶ Anciens de Pont-à-Mousson SA : 100 €

■ EMPLOI-INSERTION-ACTION SOCIALE

- ▶ Comité des Œuvres Sociales du personnel communal de Blénod : 30 980 €
- ▶ Association "Premiers pas" : 200 €
- ▶ Maison de retraite de Thiaucourt : 100 €
- ▶ Association des résidents de la maison de retraite Joseph-Magot : 100 €
- ▶ Secours catholique de Pont-à-Mousson : 100 €

■ ENSEIGNEMENT (coopératives scolaires)

- ▶ École élémentaire de Blénod : 3833 €
- ▶ Coopérative de l'école Louise-Michel : 1706 €
- ▶ Association scolaire Jacques-Prévert : 1664 €
- ▶ Classes de découverte (provision) : 285 €



Loto du COS

■ SPORT

- ▶ Cercle modéliste de Blénod-Lorraine : 1000 €
- ▶ Athlétic COB : 2350 €
- ▶ COB Basket Féminin : 1920 €
- ▶ COB Cyclisme : 3600 €
- ▶ COB Cyclotourisme : 5850 €
- ▶ VTT Blénod : 1400 €
- ▶ COB Football : 15000 €
- ▶ COB Gymnastique volontaire : 1120 €
- ▶ COB Randonnée pédestre : 900 €
- ▶ COB Tennis : 700 €
- ▶ COB Tennis de table : 1000 €
- ▶ CSB Football (jeunes et seniors) : 65000 €
- ▶ CSB Handball : 6000 €
- ▶ Judo Club : 1400 €
- ▶ Volley club : 300 €
- ▶ Pontam Usine Vétérans : 550 €

Total des subventions : 156 718 €



un printemps qui bouge

Le service Enfance-jeunesse a concocté un programme tous azimuts pour ces vacances de printemps 2011, du 26 avril au 6 mai.

Accueil jeunes (à partir de 10 ans) du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h à la Maison de la jeunesse et des sports : Wii, air-hockey et billard (nouveau !), crosse canadienne, cеста, speed-ball... Des activités sont également programmées pour les soirées (20 h-22 h) jusqu'au 5 mai (vidéo, foot

en salle, tournoi de fléchettes...).

Web@net de l'espace multimédia du lundi 2 au jeudi 5 mai
Par ailleurs le Conseil municipal d'enfants organise une sortie accrobranches à Tipi-Park, vendredi 6 mai, pour les Bellédoniens de 8-15 ans. 19 places sont disponibles (tarif : 15 € par enfant).

Inscriptions en mairie (tél. 03 83 80 43 00).
Un chantier loisirs-jeunes est également prévu pour cinq jeunes de 12 à 15 ans.



► Pour les enfants âgés de 3 ans révolus, jusqu'à 11 ans :

● 1^{re} session du lundi 4 au vendredi 29 juillet (fermé le jeudi 14 juillet)

● 2^e session du lundi 1^{er} au vendredi 26 août (fermé le lundi 15 août).

► Les dossiers d'inscription (été 2011) ainsi que la plaquette de présentation du centre de loisirs seront disponibles en mairie ou sur la page "Loisirs" du site Internet de la ville (www.blenod-les-pam.com) à partir du mois de juin.

► Inscriptions en mairie du lundi 6 juin au jeudi 29 juin, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Deux jours ouvrables de délai (au minimum), sont nécessaires entre l'inscription et le début du séjour de l'enfant (arrêt des réservations le vendredi midi pour un accueil le lundi).

► Le paiement (carte bancaire, chèques, espèces) se fait d'avance, à l'ins-

L'été au centre de loisirs



cription. Les dossiers devront être impérativement rapportés en mairie, accompagnés des justificatifs (carnet de santé et notification d'aide aux vacances CAF 2011, pour les bénéficiaires).

► Les enfants déjà inscrits en 2010-2011 doivent uniquement retourner une fiche de renseignements pour les sessions estivales.

► Portes ouvertes : le centre de loisirs accueille parents et enfants au centre Michel-Bertelle pour une après-midi découverte le samedi 18 juin, de 14 h à 17 h.



La Fête du Livre

La ville de Blénod organise sa traditionnelle fête du livre, en partenariat avec la bibliothèque communautaire Jean-Jaurès. Des milliers de livres seront présentés à tous les amateurs de bouquins, petits lecteurs comme grands dévotés. Les enfants et adolescents apprécieront d'autant plus

ce moment que la commune offre un bon d'achat de 8 euros à chaque Bellédonien scolarisé, de la maternelle au collège, soit environ un millier de jeunes.

Le dimanche 8 mai, de 10 h à 18 h, au Centre culturel Pablo-Picasso. Entrée libre.

Etat-civil février-mars 2011

→ NAISSANCES

- Solène Dutkiewicz • Ceylin Kartal • Anaïs Legaye
- Enzo Lecarpentier • Sümera Altun

→ DECES

- Christiane Pinelli épouse Tomc • Lucie Thomas veuve Büchner
- Bernard Hanrion • Brigitte Lombard veuve Dibling
- Jean Bianchi • Colette Vauchair veuve Etienne

→ NOCES D'OR

- Christiane et Henri Pasik



Pablo Picasso

Centre culturel Pablo-Picasso
Square Jean-Jaurès
Tél. 03 83 83 14 38

Exposition

ANNIE VERPILLAT-PÉRIGNON

Exposition visible tous les jours,
de 14 h à 18 h, sauf le week-end.
Entrée libre.

Présence de l'artiste les 21 et 28 mai,
de 14 h à 18 h.

Du 9 mai au 9 juin 2011.

Vernissage le mercredi 1er juin, à 18 h 30.



"UN P'TIT BRIN DE PARESSE"

Par le Théâtre Dest

En voilà de drôles de musiciens ! Ils ne
sont pas pressés de commencer le
spectacle : ils sont là pour nous vanter
les bienfaits de la paresse !

Tout y passe, sur des rythmes de rock, de
salsa et de chanson française : "J'sais pas
quoi faire", "Koulkoul", "Mercredi",
"Dans le coin de ma classe" et d'autres
textes évoquent cet art du "ne rien faire".

Mardi 10 mai, à 18 h 30.

Tarifs : 4.60 € (adultes) et 3 € (enfants).

"MILLE ET UNE OPÉRETTES"

Par le groupe vocal
"La Citadelle"



Ce groupe vocal de Liverdun, dirigé
par David Bonnaventure, présente
dans son spectacle "Mille et Une
Opérettes", les airs d'opérettes les plus
connus, harmonisés et arrangés par
Ségolène Bonnaventure.

Une lampe magique, un génie, un vœu et
voilà que le voyage commence... Les cho-
ristes vous feront voyager avec Jacques
Offenbach, Johann Strauss, Francis
Lopez, Ralph Benatzky, Emmerich
Kalman, Franz Lehar.

Samedi 14 mai, à 14 h 30.

Tarif unique : 6 €

GALA DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

"T'AS VU L'AUTRE"

Par le Théâtre de Cristal

Le Centre culturel Pablo-Picasso s'as-
socie à la semaine "Égalité Fraternité
Agissez !" organisée par le Conseil gé-
néral de Meurthe-et-Moselle autour de la
lutte contre les discriminations.

Sur la piste, ils sont deux qui nous font
découvrir Robert et Josiane, Louissette,
la dame de cent ans qui répond mal,
Nedim ou la gitane, hommes, femmes,
jeunes,
vieux,
beaux, laids,
petits, gros,
étrangers,
seuls, riches,
pauvres,
exilés,
tristes,
gais...

Vendredi 20
mai, à 14 h.
Entrée libre.



RENCONTRES THÉÂTRALES

À l'instigation de l'association Artisiac,
les ateliers théâtre de Blénod, Lucey,
Mandres-aux-Quatre-Tours et Pagny-
sur-Moselle, animés par Malika Decorse,
seront sur scène à Pablo-Picasso.
Angélique Avril-Dupré exposera les tra-
vaux des ateliers d'arts plastiques.

Samedi 21 mai :

▶ de 14 h à 15 h, "La salle d'attente"
(Pagny-sur-Moselle) ▶ de 15 h 30
à 16 h 30, "Le foot" (Lucey) ▶ de 17 h
à 18 h, sketches (Lucey) ▶ à 20 h 30,
"Cuisine, théâtre et cinéma" (Blénod).

Dimanche 22 mai :

▶ de 14 h à 15 h, "Philosophons",
(Mandres-aux-Quatre-Tours) ▶ de 15 h
à 16 h, "Il était une fois", (Blénod)
▶ de 17 h à 18 h, "Des siècles en
scène", (Blénod).

Entrée : 1 €

Le Club de Plongée
de Pont-à-Mousson,
exposera des photos
sous-marines
au Centre culturel
du 10 au 30 juin 2011.
Vernissage le vendredi 10 juin
à 18 h 30. Entrée libre.

Les élèves de Nadia Fleury et Martine
Dancy présenteront leur gala de fin
d'année, dans la salle de Pablo-Picasso.

Samedi 11 juin, à 20 h. Entrée libre.

Agenda

Mai 2011

DIMANCHE 8 MAI

▶ Fête du livre.



• De 10 h à 18 h, au Centre
culturel Pablo-Picasso.

▶ Commémoration de
l'Armistice de 1945.



• À 11 h, Espace de la Paix.

▶ Braderie, toute la
journée, dans l'avenue
Victor-Claude.

▶ Occas'jeunes, ouverte
aux jeunes Bellédoniens et
aux enfants scolarisés sur
la commune.

• De 9 h à 17 h, dans le
cadre de la braderie.
Inscriptions en mairie au
03 83 83 43 00.

DU LUNDI 9 MAI AU JEUDI 9 JUIN

▶ Exposition
Annie Verpillat-Pérignon.
• Au Centre culturel
Pablo-Picasso (voir ci-contre).

MARDI 10 MAI

▶ Spectacle "Un p'tit brin
de paresse".

• À 18 h 30, au Centre
culturel Pablo-Picasso
(voir ci-contre).

SAMEDI 14 MAI

▶ La Bellédonienne,
course pédestre organisée
par l'Athlétic COB en
partenariat avec la
municipalité.

• Départs et arrivées au
centre Michel-Bertelle.
Inscriptions à partir
de 8 h 30.

Renseignements au :
03 83 82 27 18.

www.acob-jeunes.com

▶ "Mille et une
opérettes" du groupe
vocal "La citadelle".
• À 14 h 30, Centre culturel
Pablo-Picasso (voir ci-contre).

DIMANCHE 15 MAI

▶ Trail découverte et trail
de Puvénelle, organisés par
l'Athlétic COB. Deux
circuits nature (15 et 45 km).

• Départ à 9 h, depuis
le gymnase Jacques-Anquetil.
Renseignements au :
03 83 82 27 18

www.acob-jeunes.com

VENDREDI 20 MAI

▶ "T'as vu l'autre" par le
Théâtre de Cristal.

• À 14 h, au Centre
culturel Pablo-Picasso
(voir ci-contre).

SAMEDI 21 MAI

▶ Spectacle "Autour du
chant", dans le cadre de la
programmation de l'école
de musique Charles-Boquet.
• À 20 h 30, à l'église de
Blénod. Renseignements au :
03 83 83 14 38

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI

▶ Rencontres théâtrales
des ateliers théâtre
de Blénod, Lucey,
Mandres-aux-Quatre Tours
et Pagny-sur-Moselle.



▶ Exposition des
travaux des ateliers
d'arts plastiques



• Centre culturel Pablo-
Picasso (voir ci-contre).

MARDI 24 MAI

▶ Don du sang.
• De 15 h 30 à 19 h.
Au foyer Ambroise-Croizat.

SAMEDI 28 MAI

▶ Permanence du maire
et des adjoints.

• De 9 h 30 à 11 h,
en mairie de Blénod.

▶ Fête du vélo.

• Randonnée urbaine dans
le secteur de Pont-à-Mousson,
organisée par PAM à Vélo et
le COB Cyclotourisme.

Juin 2011

DU JEUDI 2 JUIN AU LUNDI 6 JUIN

▶ Fête foraine, place
du 8-Mai-1945.

• Inauguration à 14 h 30 le
jeudi 2 juin. Lundi 6 juin :
journée 1 ticket acheté =
1 ticket gratuit.

SAMEDI 11 JUIN

▶ Gala de l'école
municipale de danse.
• À 20 h, Centre culturel
Pablo-Picasso (voir ci-contre).

LUNDI 13 JUIN

▶ Lundi de Pentecôte.
La mairie et les services
municipaux seront fermés.

JEUDI 16 JUIN

▶ Réunion du conseil
municipal.
• À 19 h, en mairie.

VENDREDI 17 JUIN

▶ Spectacle de l'école
Jacques-Prévert.
• À 14 h 30, dans la salle
du 8-Mai-1945.

SAMEDI 18 JUIN

▶ Portes ouvertes au
centre de loisirs.
• De 14 h à 17 h, au Centre
Michel-Bertelle.

VENDREDI 24 JUIN

▶ Fête de l'école maternelle
Louise-Michel.

• À 14 h, à l'école.

▶ Fête de l'école
élémentaire (cycle 2).

• À 17 h, à l'école.

SAMEDI 25 JUIN

▶ Permanence du maire
et des adjoints.

• De 9 h 30 à 11 h,
en mairie de Blénod.

▶ Concert du groupe
"Anahata" fusion rock and
funk, dans le cadre de
"Pratiqu'am" du
Conservatoire communau-
taire Jean-Wiener.

• À 20 h 30, Centre culturel
Pablo-Picasso. Entrée libre.
Renseignements au :
03 83 83 14 38.

LUNDI 27 JUIN

▶ Kermesse de l'école
Louise-Michel.

MARDI 28 JUIN

▶ Fête de l'école
élémentaire (cycle 3).

• À 17 h, à l'école.

JEUDI 30 JUIN

▶ Remise des dictionnaires
aux futurs élèves de 6e.

• À 17 h 30, au cinéma
Jean-Vilar.

Les élèves fréquentant des
établissements
extérieurs
à Blénod
doivent
s'inscrire en
mairie, avant
le 15 mai.



• N° 84 • Blénod, Nouvelles de la Ville, est édité par la mairie de
Blénod-lès-Pont-à-Mousson • Tél. 03 83 80 43 00 • Fax 03 83 82 14 12
• mairie@blénod.com.fr • www.blénod-les-pam.com
• Directeur de la publication : Guy Souhait • Dépôt légal : 1965 L1/98
• Textes et photos : C. Didier, M. Henné, Ilknur Ozipek • Graphisme : M. Henné
• Impression : Vagner Graphic • Mai-juin 2011

